

A la page 49 du dossier pour obtenir l'agrément on trouve :

Gisement	Nombre de passages	
	Entrants*	Sortants**
Fumier bovin compact	65	
fumier <u>taurillons</u>	91	
Fumier volailles	97	
Fientes de poules	9	
Ensilage maïs	220	
Menues Pailles	122	
<u>CIVEs</u> Hiver + <u>Eté</u>	548	
Lisier bovin	100	
Lisier canards	68	
Lisier porcs	canalisation	
Digestat liquide		514
Digestat solide		345
Total	1320	859

* sur la base d'une remorque de 18 t – 22 m³ pour tous les produits solides et d'une tonne à lisier de 25 m³ pour les liquides.

** sur la base d'une tonne à lisier de 25 m³.

Les sortants liquides représentent : 514 passages d'une tonne à lisier de 25m³ : 12850m³ (leur densité est proche de 1). A peu près 12850 tonnes de digestat liquide.

Les sortants solides représentent : 345 passages d'une remorque de 18 t / 22m³. La densité du digestat solide est à peu près de 0,8

(<https://www.seine-et-marne.gouv.fr/contenu/telechargement/43412/324494/file/PJ+n+20-1+Plan+d+%C3%A9pandage+-+Etude.pdf>). Si on calcule directement avec les « tonnes » de la remorque on obtient 345 fois 18t = 6210t. Si on calcule avec la densité de 0,8, on obtient : 6072t de digestat solide. La différence est faible.

Dans le dossier d'enregistrement il est donc question de 18922t ou 19060t de digestat. Cela représente, selon les membres d'Agrimontbigaz : **2179** passages par an (les entrants et les sortants : 1320 + 859). En admettant que l'entreprise roule les dimanches et les jours fériés, cela fait presque **6 passages** par jour. Et un passage, c'est un aller et un retour. Si on les enlève on est presque à **9 passages** par jour, 18 fois où un véhicule agricole passe devant les maisons de Montbizot.

Mais l'objectif annoncé par Agrimontbigaz est de 31000t de digestat.

Comme on l'a vu, qu'on raisonne selon les 18t ou les 22m³ d'une benne cela change très peu la proportion entre le digestat liquide et le digestat solide.

Dans le document remis à la préfecture le digestat liquide représente 67 % du digestat produit. Le digestat solide 33 %.

67 % de digestat liquide ce sera 20770t. 33 % de digestat solide ce sera 10230t.

20770t de digestat liquide transporté par une tonne de 25m³ donnera 830 passages par an.

10230t de digestat solide transporté dans une benne de 18t/22m³ donnera 568 passages par an.

Cela donne :

Sortants : 1398 passages.

Entrants : 1320 passages ? Ah mais non ! Il faut bien faire entrer plus de matière. L'augmentation pour atteindre 31000t est de 62 % par rapport au tonnage présenté initialement. Une augmentation de 62 % de 1320 passages donne le nombre de passages suivant : 2138 passages.

En sorte que si Agrimontbigaz atteint l'objectif de 31000t de digestat on aura :

2138 passages entrants (aller et retour : **4276**).

1398 passages sortants (aller et retour : **2796**).

Selon Agrimontbigaz cela fait par semaine : 68 passages ; par jour y compris dimanches et jours fériés : 9,68 passages par jour ; rêvons un peu (pas de transport les dimanches et jours fériés) : 14,08 par jour. Mais un passage est toujours un aller-retour :
A la sortie de la zone d'activités, pour les habitants des maisons alentour cela fait **136 aller-retour par semaine** ; presque **20 aller-retour par jour** ; et le rêve vire au cauchemar si Agrimontbigaz ne roule pas les dimanches et les jours fériés : **28 aller-retour par jour** !

Il y a, peut-être, des erreurs dans ce qui précède. A voir...

Dans tous les cas : c'était il y a deux ans que ces nombres auraient dû être donnés à tous les Montbizotins et débattus, dans un cadre public. Nous ne serions pas là ce soir !

Pourtant, ces nombres sont assez vraisemblables : toujours dans le même article d'[Agri72](#) on peut lire que les associés envisagent l'achat de maïs : « Les dix associés sont ouverts à l'acheminement de matière extérieure. *"On va acheter du maïs impropre à la consommation."* ».

Ce maïs ne viendra pas à pied !